



# RAPPORT ANNUEL 2015 SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE MUNICIPALITÉ SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL



**Préparé par : Sylvain Modérie, directeur**

**février 2016**



## ***Table des matières***

<b>Mot du directeur .....</b>	<b>3</b>
<b>La Mission .....</b>	<b>4</b>
<b>L'organisation .....</b>	<b>5</b>
<b>Les ressources humaines .....</b>	<b>6</b>
<b>L'organigramme .....</b>	<b>7</b>
<b>Les opérations .....</b>	<b>8</b>
<b>La formation .....</b>	<b>11</b>
<b>La prévention .....</b>	<b>16</b>
<b>Grille de ventilation des appels premiers répondants.....</b>	<b>17</b>
<b>Les indicateurs de performance du schéma de couverture de risques en sécurité incendie .....</b>	<b>Annexe</b>

**Bien que le masculin soit généralement utilisé dans le texte, les mots relatifs aux personnes désignent aussi bien les femmes que les hommes.**



## Mot du directeur

---

L'année 2015 a été, pour le Service de la sécurité incendie, une année de continuité. En effet, nous avons amélioré nos services et consolidé notre rôle en matière de sécurité publique sur le territoire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

Nous avons poursuivi pour une dixième année, la mise en œuvre du schéma de couverture de risque attesté en août 2005. Une analyse des besoins opérationnels et tactiques a été effectuée par les membres de l'état major, afin d'assurer la réalisation des actions prévues dans l'atteinte des huit (8) objectifs de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques local. Nous avons étroitement travaillé avec les ressources en sécurité incendie de la MRC d'Argenteuil pour la révision du schéma, tel que prévu dans la loi sur la sécurité incendie.

Le programme de vérification des avertisseurs de fumée en place depuis 2007, s'est poursuivi sur le territoire. Tous les lieux de rassemblement, tel que centre de personnes âgées, OMH, école, etc., ont fait l'objet d'une visite préventive et d'un exercice d'évacuation dans le cadre de la semaine de prévention. Des formations sur l'utilisation et la manipulation des extincteurs portatifs ont été offertes.

En regardant ce parcours, qui prend ses racines dans notre passé et notre expérience, je retiens ce désir commun de progresser, d'évoluer, pour le mieux-être de chacun des Andréens et Andréennes.

Le directeur,  
**Sylvain Modérie**



## **MISSION**

*Assurer la protection des citoyens de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil en réduisant les risques d'incendie et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies et autres sinistres*

## **VALEURS ORGANISATIONNELLES DU SERVICE DE SECURITE INCENDIE**

Dans toutes leurs décisions et leurs actions à l'endroit des citoyens comme de leurs collègues, les membres du service de sécurité incendie sont guidés par les valeurs suivantes :

### **La recherche de l'excellence**

Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

### **L'importance du personnel**

Le personnel du Service de sécurité incendie constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes par leur implication et la reconnaissance des réalisations sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission.

### **Le professionnalisme**

La rigueur, le respect des règlements et la formation continue sont au cœur de l'action du Service de sécurité incendie. Nous cherchons à donner l'exemple par un comportement qui reflète le respect des lois et règlements et qui crée un sentiment de confiance et de crédibilité. La valorisation du travail repose sur le professionnalisme.

## **L'ORGANISATION**

Pour ce qui est de l'organisation du Service sécurité incendie, 24 pompiers composent le service sur deux (2) équipes, dont un (1) de ce nombre est à temps plein, soit le directeur du service en fonction depuis juin 2013.

Lors d'une intervention régie par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tous les pompiers répondent à l'appel. Il n'y a pas de structure de garde au niveau du personnel pompier. Une structure de garde pour les officiers est en fonction. Il y a en tout temps, les fins de semaine et les jours fériés, un officier de garde sur le territoire. Aucun officier n'assure de garde la semaine en dehors des heures ouvrables.

Les appels sont reçus à la centrale primaire CAUCA (Appel 911 des citoyens) et sont transmis sur les téléavertisseurs par la centrale secondaire CAUCA (répartition incendie). Les pompiers se rendent à la caserne afin d'aller chercher les véhicules pour intervenir.

Nous avons une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie, et ce, avec les municipalités suivantes :

- Lachute
- Brownsburg-Chatham
- Saint-Placide
- Mirabel

Nous avons aussi des ententes d'entraide automatique avec les municipalités suivantes :

- Lachute
- Brownsburg-Chatham
- Saint-Placide

CAUCA : Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalache



## ***LES RESSOURCES HUMAINES***

Au niveau des ressources humaines, le service sécurité incendie a procédé à l'embauche de trois (3) pompiers en 2015 pour augmenter les effectifs aux interventions et dans le but de préparer une relève.

L'effectif total est donc de vingt-deux (24) employés répartis de la façon suivante :

- 1 directeur
- 1 directeur-adjoint
- 3 capitaines
- 19 pompiers

L'âge moyen du personnel est de trente-huit (41) ans et le niveau d'expérience s'établit à douze (13) ans.

Aucun accident de travail avec perte de temps n'a été signalé en 2015, ce qui démontre l'importance de la formation, de la Santé sécurité au travail et le respect des diverses lois et normes en vigueur.



## Organigramme du SSI 2015

**Directeur Sylvain Modérie**

**Dir.-Adj. Pierre Ladouceur**

<b>Équipe 1</b>	<b>Équipe 2</b>
<b>Capitaine François Lemay 1-A</b>	<b>Cap. Intérim Marc-André Dumas 2-A</b>
Louis Leseize	Hugo Lemay
Guillaume Tremblay-Choinière	Pierre-Luc Lavallée
Patrick Ladouceur	Mathieu Lemay
Frédéric Filion	Dereck C. Berthiaume
Mario Ladouceur	Richard Filion
À combler	À combler
<b>Capitaine Samuel Raymond 1-B</b>	<b>Capitaine Jean-Philippe Filion 2-B</b>
Patrick Gauthier	Patrick Lemay
André Guay	Steve Patry
Marcelin Campeau	Sylvain Hubert
Patrice Pépin	Dominique Bouchard
À combler	À combler
À combler	À combler



## LES OPÉRATIONS

**En 2015, soixante-quatorze (74) appels ont été logés au service de sécurité incendie de Saint-André-d'Argenteuil.**

Année		2015
Type évén.	Code évén.	Nbs
Rapport interne au service	10 -> Feu de débris/déchet/voie contenu	5
	12 -> Feu de champs/broussailles	2
	13 -> Feu de véhicule	1
	18 -> Feu de cheminée	2
	23 -> Sauvetage nautique	0
	25 -> Assistance à un citoyen	0
	26 -> Désincarcération	1
	30 -> Déversement d'essence/mazout	0
	33 -> Ligne électrique rompue	5
	35 -> Sécurisation préventive d'un lieu	1
	40 -> Entraide à un autre SSI	5
	41 -> Assistance à la police	0
	51 -> Vérification préventive	6
	53 -> Assistance aux ambulanciers	1
	96 -> Alarme en fonction	13
	99 -> Premiers répondants DEA	20
	<b>Total</b>	<b>62</b>
DSI 2003	13 -> Feu de véhicule	1
	15 -> Feu de cheminée, sans pertes	0
	16 -> Limité au bâtiment d'origine, autre que 15	4
	17 -> Incendie de bâtiment/structure	5
	18 -> Feu de cheminée	2
	<b>Total</b>	<b>12</b>
<b>Total</b>		<b>74</b>





## Pertes matérielles

Le Service de sécurité incendie a pour mission d'assurer la protection de la population en réduisant les risques d'incendie et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies. Au total, cinq (5) incendies avec pertes matérielles ont été recensés à Saint-André-d'Argenteuil en 2015.

**Les pertes matérielles en bâtiments rapportées sont de l'ordre de \$ 627,600. pour une valeur protégée en bâtiments de \$ 7,356,200.**

Année	2014					
	Bât. Valeur	Bât. Perte	Cont. Valeur	Cont. Perte	Ext. Valeur	Ext. Perte
Code évén.						
10 -> Feu de débris/déchet/joie contenu	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
12 -> Feu de champs/broussailles	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
13 -> Feu de véhicule	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
14 -> Feu de forêt	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
15 -> Feu de forêt/SOPFEU	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
16 -> Incendie de bâtiment/contenu	1 220 300,00 \$	3 000,00 \$	315 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
17 -> Incendie de bâtiment/structure	7885 00,00 \$	624 600,00 \$	158 000,00 \$	111 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
18 -> Feu de cheminée	321 100,00 \$	0,00 \$	90 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
23 -> Sauvetage nautique	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
25- Assistance à un citoyen	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
26 -> Désincarcération	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
32 -> Fuite de gaz/propane	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
33 -> Ligne électrique rompue	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
35 -> Sécurisation préventive d'un lieu	1 610 200,00 \$	0,00 \$	125 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
40 -> Entraide à un autre SSI	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
51 -> Vérification préventive	492 700,00 \$	0,00 \$	170 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
96 -> Alarme en fonction	1 755 800,00 \$	0,00 \$	525 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
99 -> Premiers répondants DEA	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>7 356 200,00 \$</b>	<b>627 600,00 \$</b>	<b>1 653 000,00 \$</b>	<b>111 000,00 \$</b>	<b>100 000,00 \$</b>	<b>500,00 \$</b>



## Le sommaire des opérations

Types d'intervention	2015	2014	2013	2012	2011
Incendies	12	8	2	7	2
Interventions diverses	36	27	42	37	22
Désincarcérations / Accident	1	0	2	2	1
Entraides donnés à un autre S.S.I.	5	3	7	4	8
Sauvetage nautique	0	1	6	2	6
Premiers répondants DEA	20	19	25	19	14
<b>CUMULATIF</b>	<b>74</b>	<b>58</b>	<b>84</b>	<b>71</b>	<b>53</b>

## RESPECT DE LA NORME DU 10 POMPIERS EN 15 MINUTES

À l'intérieur des périmètres urbains –

5 appels / 5 conformes

## RESPECT DE LA NORME DU 10 POMPIERS EN 20 MINUTES

À l'extérieur des périmètres urbains -

7 appels / 5 conformes



## ***LA FORMATION***

Il est parfois difficile de faire comprendre à des gens qu'ils doivent sans cesse pratiquer ce qu'ils ont déjà appris, et ce afin, de pouvoir mieux performer le cas échéant.

La base fondamentale du métier de pompier repose sur la formation continue. Sans cette formation continue, le pompier devient une personne ordinaire qui attend que les événements se produisent en espérant pouvoir y réagir adéquatement. Il revient donc aux officiers et aux pompiers eux-mêmes de se maintenir constamment à jour en matière de formation incendie.

C'est pourquoi, mille quatre cent dix (1410) heures de formation ont été dispensées au cours de l'année 2015.

Année		2015
Activité	Sous type activité	Heures
Formation	Formation spécialisée	70
	Pratique régulière	689
	Formation aux officiers	60
	Pompier 1-section 1	94
	Pompier 1-section 2	134
	Pompier 1-section 3	303
	RCR et DEA	60
	<b>Total</b>	<b>1410</b>



## Entraînement mensuel

ANNÉE 2015

**Les sujets peuvent être inter changés et/ou remplacés au cours de l'année**

### Janvier

**Sujet : Pratique de conduite hivernale de l'ARGO**

Dates : Mercredi 07 janvier - de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 21 janvier - de 19h00 à 22 heures

### Février

**Sujet : Accréditation premiers répondants DEA et 1<sup>er</sup> soins**

Dates : Mercredi 11 février - de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 25 février - de 19h00 à 22 heures

**Sujet : Sauvetage sur glace**

Dates : Samedi 21 février - générale - de 8h00 à 12 heures

### Mars

**Sujet : APRIA : Recherche en espace clos et cylindre  
D'approvisionnement (Pompier I, fiches 11, 12, 13 et 14)**

Dates : Mercredi 11 mars - de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 25 mars - de 19h00 à 22 heures

**Avril**

**Sujet :            Fonctionnement et entretien : coussins de levage, marteau pneumatique, échelles portatives et utilisation de bâches**

Dates :            Mercredi 08 avril        -                            de 19h00 à 22 heures  
                          Mercredi 22 avril        -                            de 19h00 à 22 heures

**Mai**

**Sujet :            Sauvetage hors route avec Argo**

Dates :            Mercredi 06 mai        -                            de 19h00 à 22 heures  
                          Mercredi 20 mai        -                            de 19h00 à 22 heures

**Sujet :            Test de boyaux**

Dates :            Samedi 02 mai        - Générale            de 8h00 à 12h00 heures  
                          Samedi 09 mai        - Générale            de 8h00 à 12h00 heures

**Juin**

**Sujet :            Déploiement de boyaux forestiers et alimentation en forêt**

Dates :            Mercredi 03 juin        -                            de 19h00 à 22 heures  
                          Mercredi 17 juin        -                            de 19h00 à 22 heures

**Sujet :            Sauvetage nautique**

Dates :            Samedi 20 juin        -Générale-            de 08h00 à 12 heures

**Juillet**

**Sujet : Alimentation autopompe méthode « A et B » et  
Raccordement à une borne ou à une source statique**

Dates : Mercredi 08 juillet - de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 15 juillet - de 19h00 à 22 heures

**Août**

**Sujet : Pompage avec pompes portatives et vérification de toutes  
les bornes sèches**

Dates : Mercredi 19 août - de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 26 août - de 19h00 à 22 heures

**Septembre**

**Sujet : Simulation & pratique avec DEA / Endossement d'APRIA**

Dates : Mercredi 09 septembre - de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 23 septembre - de 19h00 à 22 heures

**Octobre**

**Sujet : Opération de ventilation mécanique et hydraulique**

Dates : Mercredi 07 octobre - de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 21 octobre - de 19h00 à 22 heures

**Sujet : Simulation incendie de bâtiment de faible hauteur**

Dates : Samedi 17 octobre - Générale- de 08h00 à 12 heures

**Novembre**

**Sujet : Conduite de véhicule d'urgence (parcours et route)**

Dates : Mercredi 11 novembre- de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 25 novembre- de 19h00 à 22 heures

**Décembre**

**Sujet : APRIA : Pratique de recherche et cylindre En espace Clos d'approvisionnement (Pompier I, fiches 11, 12, 13 et 14)**

Dates : Mercredi 02 décembre- de 19h00 à 22 heures  
Mercredi 16 décembre- de 19h00 à 22 heures

## **PRÉVENTION**

### **L'éducation de public**

Plus les gens sont sensibilisés aux dangers à la maison, au travail et en plein air, meilleures sont les chances qu'ils soient en mesure d'adopter des comportements sécuritaires de façon à prévenir les incidents indésirables pouvant survenir et d'en réduire les conséquences.

Lorsque les ressources sont limitées, elles doivent être orientées vers des groupes cibles. L'efficacité de l'éducation en matière de sécurité incendie est prouvée, tout particulièrement lorsque l'on commence avec les enfants.

*Nous continuons à promouvoir l'éducation du publique par des activités en concertation avec les établissements scolaires.*

***En 2015, 263 permis de brûlage aux étés émis. Cinquante et un (51) d'entre eux valident pour une période de sept (7) à quatorze (14) jours et deux cent douze (212) pour la saison estivale.***

### **VISITES DE PRÉVENTIONS RÉALISÉES EN 2015**

	2015
Catégorie	Nb
Inspection sur demande	2
Très élevé	2
Élevé	1
Inspection résidentielle	148
moyen	1
Refus	2
Abandonné	0
Garderie milieu familial	7
<b>Total</b>	<b>163</b>